



L'accompagnement des personnes handicapées évolue : qu'est-ce que cela change pour vous ?

Vous êtes accompagné par un ESAT, un SAVS, un foyer...
Vous avez peut-être remarqué que les professionnels
vous proposent de nouvelles choses.

Par exemple :

- > Ils vous demandent plus souvent votre avis.
- > Ils vous proposent de choisir
les endroits où vous souhaitez faire des activités.
- > Ils vous encouragent à participer à un club de sport
ou à aller à la bibliothèque de votre ville.
- > Ils vous proposent de faire un essai dans un appartement.
- > Ils vous encouragent à travailler dans une entreprise ordinaire.
- > Ils vous proposent d'expliquer
à d'autres personnes votre expérience.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ça change.

Cette formation vous présente ce qui change
dans les politiques pour les personnes handicapées.
Cette formation explique pourquoi.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- > La formation dure 2 jours
- > Les formatrices s'appellent Isabelle GERARDIN ou
Nastasia MONCHICOURT ou Pierrette SARRAZIN
- > Pour s'inscrire à la formation vous pouvez demander
de l'aide aux professionnels qui vous accompagnent.
- > Pour vous, la formation est gratuite
- > Elle est payée par votre établissement
ou par un organisme qui paye des formations
- > Les prix sont à la page 63

POURQUOI ?

- > Connaître quels sont les principaux changements
- > Comprendre pourquoi il y a des changements
- > Comprendre ce que cela peut changer dans votre accompagnement
- > Comprendre les choix que cela peut vous donner

DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- > C'est quoi le handicap ?
- > C'est quoi les principaux droits des personnes handicapées ?
- > Qu'est-ce que les nouvelles lois
demandent aux établissements et services ?
- > C'est quoi l'inclusion ?
- > C'est quoi l'autodétermination ?
- > Pourquoi c'est important de donner votre avis ?
- > Comment vous pouvez donner votre avis ?
- > Comment ce que je vous vivez peut aider d'autres personnes ?

POUR QUI ?

- > Pour des personnes accompagnées par un établissement ou un service
du secteur du handicap
- > Pour des personnes qui ont choisi de participer
- > Groupe de 8 à 10 personnes

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications
- > Le formateur utilise un document facile à lire et à comprendre
- > Le formateur utilise des vidéos, des jeux...
- > Il y a des discussions dans le groupe
- > Un professionnel de la structure est présent